

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

**Par le Service des communications
et des relations publiques**

ACTUALITÉS

COVID-19: bien que la situation soit encore sous contrôle

Le CISSSLAU se prépare au pire



MAXIME COURSOL
mcoursol@inmedias.ca

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) regarde avec inquiétude le nombre de cas augmenter sur son territoire. Même s'il maîtrise encore la situation, il se prépare à faire face à la 2^e vague.

En conférence de presse téléphonique le 23 septembre, le Dr Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides, s'est dit « préoccupé » par le nombre important de nouveaux cas positifs qui s'ajoutent depuis quelques jours chez nous, ce qui a provoqué la hausse du niveau d'alerte pour les Basses-Laurentides.

Il rappelle que quatre indicateurs sont pris en compte pour déterminer le niveau d'alerte, dans chaque région et sous-région: le nombre de nouveaux cas, le nombre d'éclotions en milieu de travail, le nombre d'hospitalisations liées à la COVID-19 et le taux de positivité des tests faits localement.

« On voit que les régions autour de nous, Montréal, Laval et l'Outaouais sont passés à l'orange dans les derniers jours. Il vaut donc mieux de limiter

les rassemblements non essentiels, de respecter encore plus scrupuleusement les règles d'hygiène, de porter un couvre-visage et si possible, de favoriser le télétravail », soutient le Dr Goyer.

L'ÉTAT DES LIEUX

La plus grande crainte du CISSSLAU, présentement, est que la situation évolue rapidement dans le mauvais sens. « On le voit en ce moment, certaines régions qui ont été peu touchées au printemps sont particulièrement touchées. On pense à des endroits des Laurentides comme la MRC d'Antoine-Labelle qui ont été relativement épargnés, c'est important qu'il n'y ait pas de relâchement là-bas, sinon on pourrait avoir des flambées semblables à ce qu'on a vu au Bas-Saint-Laurent par exemple », dit le Dr Goyer.

Il semble que la transmission du virus se passe encore essentiellement au sein de la communauté. Sur 804 milieux de vie pour aînés dans les Laurentides, il n'y en a que cinq où l'on recensait des éclotions sur le territoire, quatre résidences privées et un CHSLD, tous situés dans la zone qui est passée au orange. On comptait au 23 septembre seulement 56 usagers qui étaient des « cas actifs » de COVID-19, ainsi que neuf employés du CISSSLAU et 12 des ressources privées infectées.

Il y a également, en date du 23 septembre, une quinzaine d'écoles qui ont recensé des cas

d'infections à la COVID-19, mais seulement cinq seraient en éclosion. « Sur les cinq écoles, il n'y en a que deux où l'on compte plus de deux cas, précise le Dr Goyer, et du dépistage sur place a eu lieu ou est prévu. »

PAS DE BARRAGES ROUTIERS

Bien que la situation soit différente entre le nord et le sud des Laurentides, la Santé publique n'envisage pas, pour l'instant, d'imposer des contrôles routiers chez nous pour empêcher les déplacements entre les deux secteurs. « On demande déjà aux gens qui demeurent dans les zones orange de ne pas se déplacer sauf si c'est essentiel, dit le Dr Goyer. La bonne nouvelle, c'est que depuis cet été, ceux qui ont des résidences secondaires dans les Laurentides y sont pour la plupart restés sans retourner à Montréal. L'enjeu risque donc d'être moins grand qu'au printemps. »

L'expérience du printemps a aussi servi, puisque le CISSSLAU a mis en place une série de procédures pour pouvoir mieux faire face à une 2^e vague. De plus, on assure que la pénurie de personnel est en partie résorbée grâce à l'arrivée des nouveaux préposés aux bénéficiaires dans les CHSLD et que lorsqu'il y a recours à des travailleurs d'agence, on essaie de les placer en zone verte et de contrôler l'endroit où ils travaillent pour limiter leur mobilité.

Seule ombre au tableau, le CISSSLAU n'avait



Le directeur de santé publique des Laurentides, le Dr Éric Goyer, exhorte la population à ne pas relâcher les mesures sanitaires, afin d'éviter une nouvelle flambée de COVID-19 dans la région. (Photo gracieuseté)

pas réussi à rattraper tout son retard dans les chirurgies qui avaient été reportées lors de la 1^{re} vague. Avec la 2^e vague à nos portes, il ne croit pas être en mesure d'y arriver, même si les salles d'opération fonctionnent à plein régime dans tous les hôpitaux, assure-t-on. 📌

Bilan 2019-20 de la DPJ

Les signalements toujours en hausse dans les Laurentides

MAXIME COURSOL

mcoursol@inmedias.ca

Bien que le confinement en raison de la COVID-19 ait eu un impact significatif, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) de la grande région des Laurentides enregistre quand même, entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020, une hausse de 6,21% du nombre de signalements sur son territoire.

Durant cette période, l'organisme a reçu, pour la région allant de Bois-des-Filion à Mont-Laurier, un total de 11 199 signalements. C'est 655 signalements de plus que l'an passé, et ce, malgré la pandémie. Par contre, il n'y en a que 3 907 sur le lot qui ont été retenus, soit 39 de moins qu'en 2018-19.

Cette année encore, le groupe d'âge où la hausse du nombre de signalements est la plus significative pour la prise en charge est les 6-12 ans, en hausse de 13,6% comparé à l'an dernier. Plus de deux signalements sur cinq touchent cette catégorie d'âge.

IMPACT DU CONFINEMENT

La crise de la COVID-19 a cependant eu un impact certain sur ces chiffres. Du 1^{er} avril au 30 juin, on a enregistré partout au Québec une baisse marquée des signalements en raison de la pandémie, qui a provoqué la fermeture des écoles et garderies



La COVID-19 a fragilisé certaines familles, si bien que malgré une baisse importante du nombre de signalements à la DPJ ce printemps, ceux-ci sont depuis à la hausse dans les Laurentides. (Photo L'Info du Nord - Archives)

ainsi qu'un isolement des familles en raison du confinement. On parle d'une diminution de 20,5% des signalements pour cette période à travers la province et de 17,3% pour les Laurentides.

Selon Myriam Briand, directrice de la protection de la jeunesse des Laurentides, cette différence entre notre région et le reste du Québec s'explique par la date du retour à l'école. « Quand les élèves sont retournés en classe au mois de mai, pour la portion de notre territoire au nord de Mirabel, il y a eu beaucoup de signalements. Historiquement, c'est au sud où se trouve notre plus important bassin, c'a donc été un rattrapage important pour le nord. »

Rappelons que près de la moitié des habitants du Québec vit dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), et que dans ce secteur, les écoliers ne sont retournés en classe qu'en septembre.

UN ÉTÉ D'ENFER

Mme Briand précise d'ailleurs que cet été, qui est habituellement une période où la DPJ profite d'une accalmie pour réduire sa liste d'attente, on a assisté d'un bout à l'autre des Laurentides à une explosion du nombre de signalements. « On a eu cet été jusqu'à 250 signalements par semaine, dit-elle. C'est du jamais vu. On a quand même réussi à réduire la liste d'attente. Présentement, on a 110 signalements en attente de traitement et on est capable d'en traiter 86 par semaine, ce qui veut dire qu'on a seulement 24 signalements sur la liste d'attente. »

Elle en profite pour dire que grâce à des embauches massives en 2019 à la DPJ des Laurentides, tous les postes sont présentement pourvus. On parle d'environ 150 intervenants au total, ce qui rend plus rapides le traitement des signalements et la prise en charge des enfants vulnérables. ●

DES CAS PLUS « LOURDS » DEPUIS CET ÉTÉ

Myriam Briand tient à saluer la grande collaboration des milieux pour identifier les enfants vulnérables, surtout dans le contexte. Les écoles, les policiers et les organismes ont fait preuve de beaucoup de vigilance pour identifier les enfants en difficulté. Selon elle, la population en général a elle aussi su rester alerte pour signaler les cas d'abus qu'elle croyait percevoir. Elle salue aussi le dévouement de son équipe.

« En protection de l'enfance, on ne peut pas arrêter. COVID ou pas, la protection des enfants, ça passe par un contact yeux à yeux. Nos intervenants ont fait preuve de beaucoup de courage dans le contexte. »

- Myriam Briand, directrice de la protection de la jeunesse des Laurentides

Hélas, malgré cela, elle reconnaît qu'on se retrouve présentement avec beaucoup de situations détériorées, en raison de la pandémie. Autrement dit, le signalement a été fait alors que le cas de l'enfant était déjà grave. Cela n'augure rien de bon pour les chiffres de 2020-21, reconnaît Mme Briand. « C'est préoccupant », conclut-elle.

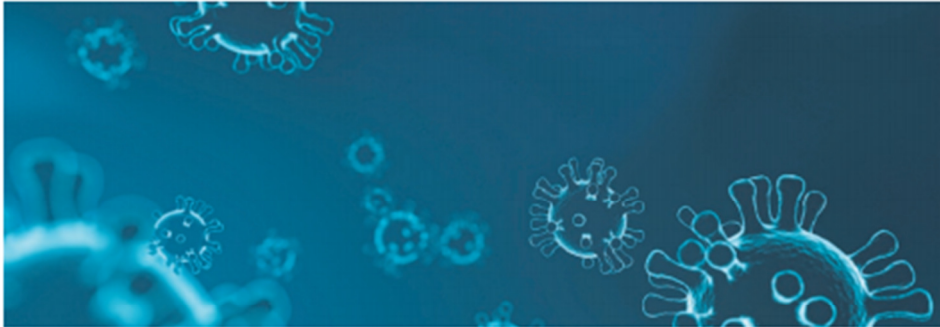
En chiffres

Bilan de l'année 2019-20 dans les Laurentides

- 3 594 enfants pris en charge en 2019-20, par rapport à 3 311 en 2018-19.
- Principaux facteurs de prise en charge: abus physiques (31,4%) et négligence (21,9%).
- 775 jeunes contrevenants ont reçu des services en 2019-20, par rapport à 832 en 2018-19.

Alors que celle de St-Jérôme est officiellement terminée

Écllosion de COVID-19 à l'hôpital de Ste-Agathe



Une unité de soins de l'hôpital de Ste-Agathe est maintenant aux prises avec une écllosion de COVID-19.

(Photo Pixabay)

MAXIME COURSOL

mcoursol@inmedias.ca

L'hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts a vu un foyer d'écllosion de COVID-19 apparaître dans une de ses unités d'hospitalisation.

Selon le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU), il ne s'agit cependant pas d'une grosse écllosion: on parle de trois employés et d'un seul usager, en date du 21 septembre à 14h. Ce bilan pourrait néanmoins changer dans les prochains jours.

Tous les services sont cependant maintenus et les visites à l'hôpital demeurent autorisées. Seule l'unité de soins concernée voit pour une période indéterminée les visites y être suspendues. Des mesures d'exception peuvent s'appliquer pour les visiteurs de causes humanitaires, entre autres pour les usagers en soins palliatifs ou les enfants.

Depuis le 17 septembre, date du premier test positif à la COVID-19, les employés concernés ont été retirés du travail et remplacés, le temps de leur guérison. Quant à l'usager concerné, il a été transféré vers une zone rouge du CISSSLAU désignée pour recevoir des patients atteints de la COVID-19. Il y recevra les soins nécessaires.

MESURES DE PROTECTION REHAUSSÉES

Au moment d'écrire ces lignes, un dépistage des usagers ainsi que du personnel et des médecins sur l'unité en écllosion est en cours afin d'obtenir un portrait juste de la situation et prévenir de nouvelles contaminations.

Des mesures de protection des plus rigoureuses sont prises afin d'éradiquer le virus le plus rapidement possible dans l'unité de soins concernée. Un comité de gestion des éclloions a été déployé et les équipes de prévention et contrôle des infections sont présentes sur place. Des nettoyages et désinfections ont été augmentés, on réalise une surveillance encore plus fréquente des symptômes des usagers, et l'utilisation des équipements de protection a été rehaussée.

« À l'aube d'une possible deuxième vague de COVID-19, il demeure essentiel pour tous de redoubler d'ardeur et de continuer de maintenir les mesures de protection. Il en va de la sécurité des usagers, du personnel et des médecins. Cela est fondamental afin d'arriver à limiter la transmission du virus! », a déclaré Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSSLAU, par voie de communiqué. 🗣️

Pour contribuer au développement des soins et services

Le CISSSLAU à la recherche d'usagers partenaires ressources

le 15 septembre, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) informait la population qu'il recherche des usagers partenaires ressources pour le projet de modernisation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. Le CISSSLAU souhaite créer des liens avec des usagers ou leurs proches désirant s'impliquer sur la base de leur expérience vécue. Approche qui vise à renforcer la dimension humaine entre les divers acteurs en mettant à contribution dans l'amélioration des soins et services l'expérience

vécue par l'utilisateur et ses proches. L'implication peut prendre diverses formes selon les projets et besoins dont la participation à des consultations, la présence sur des comités de travail, ou encore le partage de commentaires sur divers documents et sondages. Toute personne intéressée peut prendre contact avec le CISSS des Laurentides pour poser ses questions ou transmettre sa candidature au 450 432-2777, poste 78033 ou par courriel à partenariat-soins-services.ciesslerau@ssss.gouv.qc.ca

L'info du Nord Vallée de la Rouge, 30 septembre 2020, p. 8

L'info du Nord Sainte-Agathe, 30 septembre 2020, p. 3

L'info du Nord Tremblant, 30 septembre 2020, p. 6

Les Laurentides coupées en deux

COVID-19: Québec demande un retour partiel au confinement

MAXIME COURSOL

mcoursol@inmedias.ca

Le ministre de la Santé, Christian Dubé, a exhorté la population le 25 septembre à « faire un effort » supplémentaire pendant 28 jours, pour éviter un confinement semblable à celui vécu ce printemps.

Cette journée-là, c'est tout le Grand Montréal qui est passé au niveau d'alerte orange, et au moment d'écrire ces lignes, on s'attendait à ce que les villes de Montréal et Québec passent au rouge. Ailleurs dans la province, la situation continue de se détériorer. Devant cette inquiétante hausse du nombre de cas, le ministre de la Santé et le Dr Horacio Arruda, directeur national de santé publique, ont choisi d'en appeler à la responsabilisation de tous les Québécois.

« On demande à tout le monde de limiter au maximum leurs contacts sociaux pour une période de 28 jours, a déclaré le ministre Dubé. Si on respecte le 28 jours, la maudite courbe, on va l'aplatir! » La période ciblée de 28 jours va du 25 septembre au 23 octobre.

Le Dr Arruda a également avancé que si tout le monde pouvait rester dans sa « bulle famille » durant cette période, la transmission communautaire qui est présentement la source de la hausse de cas perdrait beaucoup de vigueur.

« La clé du succès, c'est que la communauté participe », a-t-il soutenu.

Le ministre de la Santé a une fois de plus évoqué l'importance d'éviter les rassemblements dans les maisons privées, car le contexte fait souvent qu'après un moment, on relâche notre distanciation sociale.

LES BASSES-LAURENTIDES SOUS HAUTE SURVEILLANCE

L'augmentation importante du nombre de cas commençant à gagner les Basses-Laurentides, la décision a été prise d'instaurer un niveau d'alerte modérée (orange) dans les MRC de Thérèse-De Blainville, Deux-Montagnes et Rivière-du-Nord, ainsi que sur le territoire de la Ville de Mirabel. Le nord des Laurentides et la MRC d'Argenteuil, à l'ouest, demeuraient pour leur part au palier vert (vigilance) au moment d'aller sous presse lundi, mais les choses peuvent évoluer rapidement.

« Puisque la 2^e vague de COVID-19 est véritablement amorcée et que la circulation du virus augmente de façon soutenue, il importe d'agir dès maintenant! Chaque personne, individuellement, a le pouvoir de contribuer à l'effort collectif qui vise à freiner l'avancement du virus et à nous protéger tous contre ses effets. »

-Dr Eric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides



La distanciation sociale est plus que jamais d'actualité: face aux hausses du nombre de cas confirmés de COVID-19 dans la province, Québec demande à tous de limiter au maximum leurs contacts sociaux d'ici le 23 octobre. (Photo L'Info du Nord - Archives)

Au Cimetière Cœur-Immaculé-de-Marie à Mont-Laurier

Inauguration d'un terrain dédié aux bébés décédés



(Photo L'info de la Lièvre – Kathleen Godmer)

Le Comité régional du deuil périnatal du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) procédait récemment à l'inauguration d'un terrain dédié aux bébés décédés en cours de grossesse ou à la naissance, situé au cimetière Cœur-Immaculé-de-Marie, sur la rue Iberville, à Mont-Laurier.

Cette initiative est issue d'un partenariat entre le Comité régional du deuil périnatal du CISSSLAU, la paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance qui a fait don du terrain au cimetière, du manufacturier

de monuments Gareau Granite qui a fait cadeau de la pierre tombale et de l'inscription, ainsi que du Funérarium Achille Ouellette qui offre gratuitement aux parents les services reliés aux décès. On peut lire sur le monument l'inscription suivante: « Ton bref passage a changé notre vie. Tu ne seras jamais oublié ». « L'intention de cette démarche est de mettre à la disposition des parents, familles et proches un endroit où reposent les corps de ces petits êtres, leur permettant, s'ils le désirent, de s'y rendre pour s'y recueillir », a précisé Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSSLAU. 🕯️

Deuxième vague COVID-19

Un complexe temporaire pour l'Hôpital régional de Saint-Jérôme



VÉRONIQUE PICHÉ
vpiche@inmedias.ca

D'ici l'hiver, un complexe temporaire de 57 lits sera construit à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme en prévision des besoins d'espace découlant de la deuxième vague de COVID-19.

En quelques semaines, pour un coût de près de 19 M\$, un complexe temporaire sera érigé par assemblage rapide sur le site de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. Cette annonce a été faite par le député de Saint-Jérôme, Youri Chassin, au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, le 25 septembre.

L'ajout de ce complexe de 57 lits permettra la réorganisation des espaces intérieurs de l'hôpital, où il sera alors possible d'« accueillir plus aisément les patients présentant des symptômes de COVID-19 », indique Québec.

À terme, les nouveaux locaux comprendront un aménagement intérieur qui répondra aux besoins cliniques avec des alcôves individuelles, des gaz médicaux, des consoles médicales pour chaque patient, des salles de toilette ainsi que des espaces de travail pour le personnel en soins.

« Il s'agit d'une initiative essentielle pour s'adapter aux besoins actuels et à venir du secteur sud des Laurentides. Un des principaux

enjeux de notre région est la hausse de la demande de services en santé, et je me réjouis qu'une construction temporaire vienne nous aider à relever ce défi de manière concrète et efficace, en ce temps de crise sanitaire et après », déclare le député Youri Chassin.

Une semaine plus tôt, une annonce similaire a été faite pour l'hôpital de Saint-Eustache. Là-bas comme à Saint-Jérôme, on indique que les travaux devraient être menés à terme par le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSL) pour la mi-décembre.



Les complexes hospitaliers temporaires projetés à Saint-Jérôme et Saint-Eustache seront « similaires », dit-on, au projet ontarien réalisé plus tôt ce printemps à l'Hôpital Joseph Brant (Burlington), là-bas en prévision de la première vague de COVID-19 (Photo L'info du Nord - Archives)

Écllosion de COVID-19 à l'hôpital de Ste-Agathe



L'unité de chirurgie de l'hôpital de Ste-Agathe a été touchée par une écllosion de COVID-19.
(Photo L'info du Nord – Archives)



MAXIME COURSOL
mcoursol@inmedias.ca

L'hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts a vu un foyer d'écllosion de COVID-19 apparaître dans une de ses unités d'hospitalisation.

Selon le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, il ne s'agit cependant pas d'une grosse écllosion: on parle de trois employés et de deux usagers, en date du 23 septembre à 14h. Ce bilan pourrait néanmoins changer dans les prochains jours.

Tous les services sont cependant maintenus et les visites à l'hôpital demeurent autorisées. Seule l'unité de soins concernée, qui est celle de chirurgie, voit pour une période indéterminée les visites y être suspendues. Des mesures d'exception peuvent s'appliquer pour les visiteurs de causes humanitaires, entre autres pour les usagers en soins palliatifs ou les enfants.

« Les chirurgies sont maintenues, précise Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint au programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche pour le CISSS. On a divisé l'unité en deux sections, une où on a installé les cas négatifs et l'autre où on a installé les cas suspects qui sont en attente des résultats de dépistage et où des mesures de protection plus rigoureuses ont été prises afin d'éradiquer le virus le plus rapidement possible. »

Depuis le 17 septembre, date du premier test positif à la COVID-19, les employés concernés ont été retirés du travail et remplacés, le temps de leur guérison. Quant aux usagers concernés, ils ont été transférés vers une zone rouge du CISSS des Laurentides désignée pour recevoir des patients atteints de la COVID-19. Ils y recevront les soins nécessaires.

Spécifions que du côté des trois travailleurs infectés, deux l'ont été sur leur lieu de travail et le troisième, dans la communauté.

MESURES DE PROTECTION REHAUSSÉES

Un dépistage des usagers ainsi que du personnel et des médecins sur l'unité en écllosion a eu lieu afin d'obtenir un portrait juste de la situation et prévenir de nouvelles contaminations. De plus, un comité de gestion des écllois a été déployé ainsi que des équipes de prévention et contrôle des infections. La fréquence des nettoyages et désinfections a été augmentée, on réalise une surveillance encore plus fréquente des symptômes des usagers, et l'utilisation des équipements de protection a été rehaussée.

« À l'aube d'une deuxième vague de COVID-19, il demeure essentiel pour tous de redoubler d'ardeur et de continuer de maintenir les mesures de protection. Il en va de la sécurité des usagers, du personnel et des médecins. Cela est fondamental afin d'arriver à limiter la transmission du virus! », a déclaré Rosemonde Landry, présidente-directrice générale (PDG) du CISSS des Laurentides, par voie de communiqué.

L'HÔPITAL RÉGIONAL VA MIEUX

Plus au sud, l'écllosion qui avait pris naissance cet été à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme est officiellement terminée. Selon un communiqué du CISSS, après 28 jours sans aucun cas de transmission recensé en ses murs, les unités qui ont été touchées par l'écllosion peuvent ainsi ouvrir à nouveau leurs portes aux visites. Toutefois, l'Hôpital étant désigné pour recevoir tous les cas de COVID-19 des Laurentides, la zone rouge, qui accueille les usagers hospitalisés et infectés par la COVID-19, demeure interdite d'accès aux visiteurs. De plus, des consignes strictes sont à respecter dans tout l'hôpital, afin d'éviter une nouvelle écllosion. »

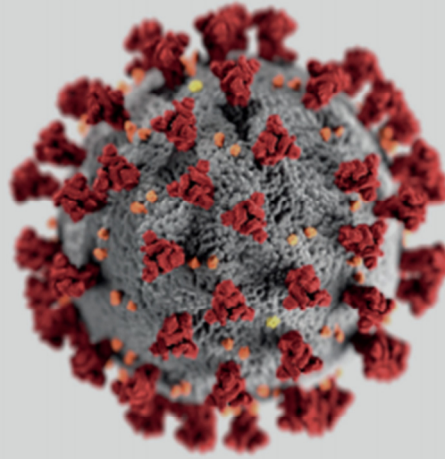
À Ste-Agathe

Écllosion de COVID-19 à l'hôpital

MAXIME COURSOL

L'hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts a vu un foyer d'écllosion de COVID-19 apparaître dans une de ses unités d'hospitalisation.

Selon le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, il ne s'agit cependant pas d'une grosse écllosion: on parle de trois employés et de deux usagers, en date du 23 septembre à 14h. Tous les services sont cependant maintenus et les visites à l'hôpital demeurent autorisées indique le CISSS. Seule l'unité de soins concernée, qui est celle de chirurgie, voit pour une période indéterminée les visites y être suspendues. Des mesures d'exception peuvent s'appliquer pour les visiteurs de causes humanitaires, entre autres pour les usagers en soins palliatifs ou les enfants. « Les chirurgies sont maintenues, précise Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint au programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche pour le CISSS. On a divisé l'unité en deux sections, une où on a installé les cas négatifs et l'autre où on a installé les cas suspects qui sont en attente des résultats de dépistage et où des mesures de protection plus rigoureuses ont été prises afin d'éradiquer le virus le plus rapidement possible. »



Depuis le 17 septembre, date du premier test positif à la COVID-19, les employés concernés ont été retirés du travail et remplacés, le temps de leur guérison. Quant aux usagers concernés, ils ont été transférés vers une zone rouge du CISSS des Laurentides désignée pour recevoir des patients atteints de la COVID-19. Ils y recevront les soins nécessaires. Précifions que du côté des trois travailleurs infectés, deux l'ont été sur leur lieu de travail et le troisième, dans la communauté.

ACTUALITÉ

COVID-19

LE NIVEAU D'ALERTE AUGMENTE DANS LES LAURENTIDES



Marie-Catherine Goudreau (initiative de journalisme local) – **Le premier ministre François Legault tenait une conférence de presse ce lundi 28 septembre à 17h30 pour faire le point sur l'augmentation importante du nombre de cas de Covid-19 depuis les dernières semaines.**



Le premier ministre François Legault.

« J'ai un peu le cœur gros aujourd'hui. » C'est ainsi que M. Legault a commencé sa conférence de presse alors que des mesures difficiles étaient sur le point d'être annoncées. En effet, plusieurs régions du Québec passeront à la zone rouge, soit le niveau d'alerte maximale. Dans les régions du Grand Montréal, de Chaudière-Appalaches et de la Capitale nationale, des mesures strictes seront imposées. Les Laurentides sont tout autant touchées alors que toute la région se trouve maintenant dans la zone orange et que les MRC de la Rivière-du-Nord, de Deux-Montagnes, de Mirabel et de Thérèse-de-Blainville passent à la zone rouge. L'analyse de la Santé publique constate qu'il y a une circulation importante du virus dans ce territoire.

DES MESURES STRICTES

« Une augmentation des cas veut nécessairement dire une augmentation des hospitalisations et des décès », déplore le premier ministre qui s'inquiète de la situation. C'est pourquoi durant 28 jours, le gouvernement demande aux gens de ne pas inviter des personnes à leur domicile et de s'en tenir seulement à une personne pour des situations exceptionnelles, par exemple pour un proche aidant ou une gardienne. Ce sont notamment les bars, les restaurants, les cinémas, les salles de specta-

cles et de réception, les bibliothèques, qui devront fermer leurs portes. François Legault affirme toutefois avoir un plan pour compenser financièrement les propriétaires pour qui cette nouvelle frappe de plein fouet.

À l'extérieur, tous les rassemblements à moins de 2 mètres seront interdits et dans les manifestations, les masques seront désormais obligatoires. Pour les lieux de culte, on permettra un maximum de 25 per-

sonnes pour des funérailles par exemple. Bonne nouvelle pour les commerces, ils pourront rester ouverts quant à eux.

« Notre objectif est de protéger les écoles. [...] Oui, il y a un risque, mais il est calculé. Le risque est plus important si on garde les enfants à la maison », souligne M. Legault. « Je veux dire quelque chose aux gens qui ne respectent pas les règles : on ne fait pas ça par plaisir, on fait ça parce qu'il faut protéger les autres », a-t-il conclu.

BILAN DANS LES LAURENTIDES

	Nombre de cas confirmés COVID-19	Nombre de cas actifs COVID-19 (mis à jour les jeudis)	Nombre cumulé de décès COVID-19
MRC d'Antoine-Labellle	41	31	1
MRC des Laurentides	194	5	9
MRC des Pays-d'en-Haut	276	1	37
MRC d'Argenteuil	133	3	9
MRC de La Rivière-du-Nord	1 131	51	80
Ville de Mirabel	457	15	9
MRC de Deux-Montagnes	835	44	29
MRC de Thérèse-De Blainville	1 616	54	104
Secteur à déterminer	20	8	0
Région des Laurentides	4 703	184	278

Données en date du 28 septembre à midi

Accès, 30 septembre 2020, p. 4

Le Nord, 30 septembre 2020, p. 12

ACTUALITÉ



France Poirier – D’ici trois mois, un complexe hospitalier temporaire sera construit pour accueillir 57 lits supplémentaires à Saint-Jérôme. Celui-ci répondra aux besoins de l’hôpital en temps de pandémie, mais aussi lors de l’agrandissement et de la modernisation de l’hôpital régional afin de réorganiser l’espace.

La construction du complexe, au coût de 19 M\$, devrait être complétée avant la fin de l’année, soit pour la mi-décembre. C’est l’annonce qu’a fait le député de Saint-Jérôme, Yuri Chassin, au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, en présence de la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry, vendredi matin.

■ PREMIÈRES AU QUÉBEC

« Le ministre Dubé est venu visiter les hôpitaux de Saint-Jérôme et Saint-Eustache,

il y a quatre semaines et voilà que nous annonçons un complexe à Saint-Jérôme et un à Saint-Eustache. En faisant de la place, grâce au complexe médical temporaire, l’hôpital pourra accueillir des patients présentant des symptômes de la COVID-19. Le taux d’occupation, la croissance démographique et le vieillissement de la population étaient déjà des enjeux importants et quand on y ajoute la pandémie, ça augmente le défi. C’est pourquoi nous sommes très heureux de cette annonce », a souligné madame Rosemonde Landry. À noter que ces deux complexes, sont les deux premiers au Québec et ils font partie du CISSS des Laurentides.

« Ce projet de construction temporaire témoigne des efforts qui sont faits pour adapter notre réseau à la réalité concrète de chaque communauté, dans un souci d’optimisation et d’efficacité. Il reflète aussi

notre désir d’améliorer très rapidement l’accès aux services du réseau, dans un contexte inédit où les besoins ne peuvent que s’accroître », a fait savoir par voie de communiqué le ministre Christian Dubé.

■ FORTE DEMANDE

« Il s’agit d’une initiative essentielle pour s’adapter aux besoins actuels et à venir du secteur sud des Laurentides. Un des principaux enjeux de notre région est la hausse de la demande de services de santé, et je me réjouis qu’une construction temporaire vienne nous aider à relever ce défi de manière concrète et efficace, en ce temps de crise sanitaire et après », a salué Yuri Chassin, député de Saint-Jérôme.

Rappelons que les travaux d’agrandissement et de modernisation de l’hôpital sont prévus au Plan québécois des infrastructures. La date butoir pour la fin

des travaux est en 2029. Ceux-ci devraient être réalisés en trois ou quatre ans.

Faits saillants

À terme, les nouveaux locaux temporaires construits comprendront un aménagement intérieur réalisé selon les besoins cliniques, des alcôves individuelles, des gaz médicaux et des consoles médicales à la tête de chaque patient, des salles de toilettes et des espaces de travail pour le personnel de soins.

Le complexe temporaire, tout comme celui de l’Hôpital de Saint-Eustache, sera similaire à celui d’un projet réalisé à l’Hôpital Joseph Brant situé à Burlington, en Ontario. Le CISSS devrait compléter le complexe pour la mi-décembre.

ACCUEIL DES PREMIERS RÉSIDENTS AU NOUVEAU CHSLD DE SAINTE-ADÈLE

Accès - L'un des grands projets du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides s'est concrétisé aujourd'hui avec l'ouverture du nouveau CHSLD de Sainte-Adèle.

Pour cette première phase, 32 nouveaux résidents emménageront d'ici les deux prochaines semaines. Deux autres phases, prévues pour décembre 2020 et février 2021, permettront l'arrivée de 64 autres résidents, et ce, en fonction de l'ampleur pandémique. À terme, l'endroit hébergera donc 96 aînés.

■ UNE ARRIVÉE CHALEUREUSE

Afin d'être en mesure d'accueillir chaleureusement les premiers résidents et de se familiariser avec le nouveau milieu de vie, les équipes de travail sont arrivées en poste le 14 septembre dernier. Cette étape préparatoire a aussi permis de les former aux nouvelles approches auprès des personnes

âgées et de développer leur cohésion d'équipe.

Le nouveau milieu de vie compte trois étages. Chaque étage abrite trois regroupements de clientèle en micromilieu, constitués de huit à douze résidents. Au rez-de-chaussée, on retrouve un micromilieu protégé (unité prothétique) de douze lits avec un jardin extérieur sécurisé destiné à la clientèle ayant des pertes cognitives.

■ UN NOUVEAU MILIEU DE TRAVAIL

« Cette réalisation est le fruit d'une collaboration qui permet d'offrir à nos aînés un milieu de vie à la hauteur de ce qu'ils méritent. En effet, ce bâtiment représente un modèle de conception de grande qualité. Spacieux, lumineux et chaleureux, il correspond en tout point de vue aux plus hauts standards en la matière », a déclaré la présidente-directrice générale du CISSS



des Laurentides, Mme Rosemonde Landry. *« Ce CHSLD sera également un milieu de travail exceptionnel pour tous les membres du personnel qui y œuvreront au quotidien. Nos équipes peuvent intégrer fièrement*

cette nouvelle installation qui a été réfléchi de façon concertée en tenant compte des besoins des résidents », a conclu Mme Landry en remerciant toutes les personnes ayant contribué à ce projet.

PROJET DE LOI 66

PLUSIEURS PROJETS POUR LES LAURENTIDES



Nadine Girault, députée de Bertrand et ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Accès - La présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, a déposé le 23 septembre dernier le projet de loi 66 concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure, une version ajustée du projet de loi 61. Dans les 181 projets visés, 17 se retrouvent dans la région des Laurentides comprenant notamment la construction d'une école secondaire à Saint-Jérôme et d'une maison des aînés à Prévost et à Sainte-Agathe-des-Monts.

Le projet de loi no 66 vise à alléger des procédures sans réduire ou modifier les normes existantes afin de démarier plus rapidement les travaux d'importants projets d'infrastructure et ainsi stimuler l'économie. Il a été élaboré de façon à répondre aux attentes en matière de rigueur, d'intégrité et de protection de l'environnement.

« Je suis très heureuse de l'appui fourni par notre gouvernement. Ce projet de loi contribuera certainement à moderniser les infrastructures de notre belle région et rendre nos espaces publics encore plus inclusifs et accueillants. Je suis persuadée que le projet de loi 66 contribuera au dynamisme de la communauté, et à faire de notre région un lieu où il fait bon vivre », a affirmé Nadine Girault, députée de Bertrand et ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

■ VOICI LA LISTE DES PROJETS POUR LA RÉGION DES LAURENTIDES :

- Sécurisation de la route 117 entre Labelle et Rivière-Rouge
- Construction d'une nouvelle école secondaire à Saint-Jérôme
- Construction - Maison des aînés - Mirabel centre
- Construction - Maison des aînés - Blainville
- Construction d'un nouveau Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) à Argenteuil
- Construction - Maison des aînés - Prévost
- Construction - Maison des aînés - Sainte-Agathe
- Aménagement d'une voie réservée pour autobus et covoiturage sur l'autoroute 15 nord entre les autoroutes 640 et 50.
- Construction - Maison des aînés - Labelle
- Construction - Maison des aînés - Sainte-Anne-des-Plaines
- Hôpital de Saint-Eustache - Urgence et unité de soins
- Construction d'une école primaire 2-12 sur le territoire de la Commission scolaire des Laurentides
- Construction d'une nouvelle école secondaire à Mirabel
- Construction de l'autoroute 19 entre Laval et Bois-des-Filion
- Autoroute 15, chaussée - Laval et Boisbriand - Maintien et bonification

- Pont Gédéon-Ouimet (autoroute 15) entre Laval et Boisbriand - Maintien
- Amélioration de l'autoroute 50 entre L'Ange-Gardien et Mirabel - Bonification

« DES PROJETS DONT LES LAURENTIDES ONT BESOIN »

- MARGUERITE BLAIS

(F.P.) - La députée de Prévost et ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, souligne l'importance de l'adoption du projet de loi 66 pour l'accélération de certains projets d'infrastructure pour la région des Laurentides, dont la Maison des aînés qui sera située à Prévost dans sa circonscription.

■ SIX MAISONS DES AÎNÉS

Ainsi, la population de la région des Laurentides bénéficiera au total de 16 projets d'infrastructure réalisés plus rapidement, grâce aux mesures d'accélération prévues dans le projet de loi 66.

Parmi ces projets, on retrouve la construction de six Maisons des aînés sur le

territoire des Laurentides, dont une qui sera située à Prévost. Ce site permettra d'offrir aux résidents un milieu de vie à dimension humaine, constitué de quatre unités dimatisées de 12 places chacune, et comportant des chambres individuelles avec toilette et douche adaptée pour chaque résident. Ce nouveau type d'hébergement donnera également un accès à des espaces extérieurs aménagés et à des installations intérieures mieux adaptées aux besoins des résidents et de leurs proches. De plus, l'environnement des maisons des aînés facilitera l'application des mesures de prévention et de contrôle des infections en cas d'écllosion.

Le gouvernement fait ainsi le choix de stimuler l'économie en misant sur l'accélération de projets modernes en infrastructure au bénéfice des citoyens, des familles et des entreprises québécoises.

« Le projet de loi 66 permettra d'avancer plus rapidement les projets d'infrastructure pour la région des Laurentides qui en a tant besoin. De plus, nous devons offrir à la population vieillissante des milieux de vie plus humains avec un nouveau standard de qualité qui améliorera le quotidien des résidents, des proches ainsi que du personnel, d'où le projet des Maisons pour aînés. Ce n'est pas normal que ça soit aussi long au Québec pour mener à terme de tels projets », souligne la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et députée de Prévost, Marguerite Blais.

BILAN ANNUEL DES DPJ

LES SIGNALEMENTS EN HAUSSE MALGRÉ LA PANDÉMIE

France Poirier – La Directrice de la protection de la jeunesse des Laurentides, Myriam Briand, présentait le bilan annuel de la DPJ et tout comme dans l'ensemble du Québec, on note une hausse des signalements.

Cette augmentation de plus de 6 % dans les Laurentides survient malgré la pandémie, alors que les écoles et les garderies ont été fermées quelque temps, privant les enfants d'un filet de sécurité sociale.

L'année 2019-2020 en aura été une de plusieurs défis pour les DPJ au Québec, alors qu'il y a eu la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse qui a été mise sur pied à la suite du décès de la petite fille de Granby, morte après avoir subi de la maltraitance. La fin de l'année a aussi apporté son lot de défis avec le début de la pandémie qui a obligé la DPJ à s'ajuster afin de continuer de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Au Québec, on a noté beaucoup de signalements, mais une chute drastique de 20,5 % de ceux-ci durant la période du 1^{er} avril à la fin juin. « Ça a été très alarmant et inquiétant pour nos équipes, ce n'est pas parce qu'on n'avait pas de signalement, qu'il y avait moins d'enfants vulnérables. Cette situation s'explique par la fermeture des écoles et des garderies. Malgré tout, on a traité plus de signalements au Québec et on voit toujours cette tendance à la hausse », explique Madame Briand.

■ RÉGION DES LAURENTIDES

Ce sont 11 119 signalements, soit environ 600 de plus que l'an passé, qui ont été traités. De ce nombre, 3 907 ont été retenus pour évaluation, un peu moins que l'an dernier. Pendant la pandémie, il y a eu 17 % moins de signalement. L'écart avec la moyenne provinciale est dû au fait que l'ouverture des écoles a repris plus rapidement que dans certaines régions, ce qui explique la différence avec certaines autres régions, dont la CMM (Communauté métropolitaine de Montréal).

Le sud n'a pas ouvert en même temps que le secteur nord de la région, c'est ce qui a fait la différence. « On avait reçu beaucoup de signalements au nord. Habituellement, on note une diminution des signalements l'été. Cette année, on en a reçu au-dessus de 250 par semaine, c'est du jamais vu. La collaboration avec les milieux scolaires a été cruciale. Les policiers sont aussi des collaborateurs très importants. Lorsque le premier ministre a dit qu'il fallait ouvrir les écoles pour protéger les jeunes, la communauté a été sensibilisée à la situation des familles plus vulnérables », soutient la directrice.



Myriam Briand, directrice de la Protection de la jeunesse des Laurentides.

■ LISTE D'ATTENTE

« En début de l'année 2020, nous avons demandé des volontaires dans les différentes directions pour libérer la liste d'attente de 300 dossiers en 500 jours. On a eu des séances d'information et nous avons été agréablement surpris par la réponse des volontaires dans les différents services. Il fallait prioriser temporairement ce secteur, c'était important. Comme PDG adjoint je suis reconnaissant de cette collaboration, on l'a d'ailleurs actualisé dans d'autres secteurs dans le cadre de la pandémie afin de développer une synergie et travailler ensemble selon les priorités », a expliqué Jean-Philippe Cotton.

Statistiques de la région des Laurentides 2019-2020

- 11 199 signalements traités dans les Laurentides, une hausse de 6,21 % par rapport à l'an dernier.
- 34,9 % des signalements ont été retenus.
- 55,2 % des enfants dont la situation est prise en charge par les DPJ sont demeurés dans leur milieu familial ou chez des tiers significatifs.
- 775 adolescents ont reçu des services dans le cadre de la LSJPA (Loi sur le système de justice pénale pour adolescents), ce qui représente une diminution de 6,9 % par rapport à l'an dernier.
- 3594 enfants ont été pris en charge par la DPJ en 2020 par rapport à 3311 en 2019.

Pour consulter le bilan 2019-2020 : <https://bit.ly/33VPAIP>

COVID-19

LA MRC DE RIVIÈRE-DU-NORD PASSE EN ZONE ORANGE

France Poirier – Alors que la MRC Rivière-du-Nord et la Ville de Mirabel basculait en zone orange vendredi, Montréal, la région de la Capitale Nationale et celle de Chaudière-Appalaches, tombaient en zone rouge lundi.



C'est le premier ministre François Legault qui a fait cette annonce lundi. Dans son point de presse de vendredi après-midi, le ministre de la Santé, Christian Dubé, a annoncé que toute la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ainsi que la MRC de Rivière-du-Nord, comprenant notamment la Ville de Saint-Jérôme, passent en zone orange. Monsieur Dubé précisait que ces changements étaient apportés puisque dans ces régions, les cas positifs, les éclosions et les hospitalisations sont en hausse.

Pour faire suite à son point de presse, le ministre va réitérer l'importance de limiter les contacts sociaux pour les prochains 28 jours et ce, dans toutes les régions du Québec. « *Ce n'est pas permanent. On vous demande un mois d'effort pour casser la 2^e vague.* » Il demande d'annuler les soupers entre amis à la maison, les barbecues ou les party dans le but de réduire les contacts au minimum.

■ ZONES ROUGES

Dans les zones rouges, les restaurants, les bars, les salles de spectacle et les cinémas seront fermés pour une période de 28 jours. Les autres commerces resteront ouverts pour l'instant.

Le premier ministre a demandé à tous de faire un effort pour les prochains 28 jours et d'éviter de recevoir ou d'être reçu.

	Nombre de cas confirmés COVID-19	Nombre de cas actifs COVID-19 (mis à jour les jeudis)	Nombre cumulé de décès COVID-19
MRC d'Antoine-Labelle	41	31	1
MRC des Laurentides	194	5	9
MRC des Pays-d'en-Haut	276	1	37
MRC d'Argenteuil	133	3	9
MRC de La Rivière-du-Nord	1 131	51	80
Ville de Mirabel	457	15	9
MRC de Deux-Montagnes	835	44	29
MRC de Thérèse-De Blainville	1 616	54	104
Secteur à déterminer	20	8	0
Région des Laurentides	4 703	184	278

Données en date du 28 septembre à midi

2^E VAGUE DU CORONAVIRUS

NEUFS CAS DE COVID-19 RECENSÉS À L'ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-STANISLAS DE SAINT-JÉRÔME

Luc Robert – L'équipe des maladies infectieuses de la Direction de la Santé publique (DSP) des Laurentides a procédé au dépistage de l'ensemble des élèves et des employés de l'école secondaire Saint-Stanislas, de Saint-Jérôme, en raison d'une écloison de la Covid-19.



À la suite d'une évaluation faite par la DSP dans la semaine du 21 septembre, le dépistage s'est tenu dans les locaux de la maison d'enseignement, le lundi 28 septembre pour les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire, alors que celui de 1^{er} et 2^e secondaire a eu lieu le mardi 29 septembre dernier.

« Actuellement (lundi midi), l'école Saint-Stanislas compte 630 élèves présents en classe, car il y a 130 élèves en isolement et qui ne peuvent se faire tester à l'école. L'école regroupe environ 70 membres de personnel dévoués. Le nombre de cas positifs dans l'établissement (s'établit) à 9 », a dévoilé Mme Nadine Brochu, conseillère en communication au Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord (CSSRDN).

Dans un mémo envoyé aux parents lundi matin, il est mentionné que pour faciliter le dépistage en 1^{er} et 2^e secondaire, une journée pédagogique flottante a été décrétée pour le mardi 29 septembre. La journée de classe sera reprise en mai 2021.

« Nous avons ouvert l'école hier (dimanche dernier), afin que les parents des élèves en isolement puissent venir récupérer les effets scolaires manquants. Plus de 55 parents sont venus. Pour les élèves dont le groupe est fermé, ils basculent vers l'enseignement à distance, au moyen d'une plateforme en ligne (ex.: Google Classroom). L'horaire est très semblable à celui de l'école; toutefois, certains aménagements sont mis en place, notamment pour favoriser le maintien de l'attention des élèves. (...) Pour l'élève dont le groupe n'est pas fermé et qui est en isolement préventif, des travaux faits en classe sont déposés sur une plateforme en ligne (ex.: Google Classroom) par l'enseignant ».

NOUVEAU DÉPISTAGE

Dans une lettre publiée le samedi 26

septembre, le directeur de l'école, M. Jean-Pierre Tremblay, avait spécifié qu'une écloison du virus est en cours depuis quelques jours. « Même si votre enfant a eu un dépistage récemment, nous recommandons de lui faire passer un nouveau test, compte tenu de la possibilité d'une exposition récente », a-t-il souligné.

Toutefois, les jeunes déjà affectés n'ont pu se présenter à l'école pour être testés.

« Si vous aviez reçu une lettre de la Direction de santé publique, mentionnant que votre enfant doit être mis en isolement à la maison, il n'est pas permis de l'amener à l'école pour le dépistage. Il devra obtenir son test en dehors de l'école », a-t-il poursuivi.

Les élèves non touchés par le virus ont pu poursuivre la fréquentation scolaire régulière sur place.

REVUE DES MESURES

Dans le même mémo publié lundi matin, la direction de l'école Saint-Stanislas a soutenu s'affairer présentement à revoir certaines mesures de distanciation sociale et procédures sanitaires.

« Les mesures seront communiquées sous peu aux élèves. Actuellement, un vecteur de contagion est le fait que plusieurs élèves adoptent certaines pratiques qui pourraient propager le virus : boire dans la même bouteille avec d'autres élèves; lors du dîner, la grande majorité des élèves de 3^e à 5^e secondaire quittent l'école, pour se rassembler à l'extérieur du territoire de l'école. Lors de ces rassemblements sans masque, certains vapotent (fument) et s'échangent la vapoteuse (cigarette); dans l'autobus, certains élèves mangent, enlèvent leur masque et changent de place; dans la cour d'école, certains élèves se rassemblent et ne portent pas leur masque.



Le Centre de dépistage public de la Covid-19 est situé à quelques pas de l'École Saint-Stanislas.

C'est le cas, entre autres, lors de l'arrivée et du départ des élèves ».

INTERVENTIONS ET SUSPENSIONS

Face à ces possibles comportements, la direction entend être très proactive.

« Chaque jour, croyez-nous, nous faisons plusieurs interventions pour rappeler le tout aux élèves ; nous donnons des mémos et

conséquences aux élèves récalcitrants. Nous procéderons sous peu à la suspension externe des élèves qui ne veulent appliquer les règles, et ce, afin de protéger les élèves et le personnel. Nous sollicitons votre collaboration afin d'avoir un brin de jasette (avec vos enfants), afin de leur faire réaliser l'importance de la situation ».

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES SUSPENDUES

Dans un autre ordre d'idées, l'école Saint-Stanislas et la Santé publique ont dû revoir certaines activités étudiantes.

« Les activités du cheerleading se poursuivent, car les équipes de forment une bulle-classe par équipe. Nous suivons l'évolution de la situation (...). Suivant les recommandations de la DSP des Laurentides, toutes les activités parascolaires ont été suspendues, à moins que celles-ci respectent le principe d'une seule bulle-classe fermée (...). Les activités du programme de football ne respectant pas le principe d'une seule bulle-classe fermée ont été suspendues », a repris Mme Brochu.

ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-STANISLAS UN PARTY DE CHEERLEADING À L'ORIGINE DU DÉPISTAGE MASSIF

MATHIEU LOCAS

redaction@infoslaurentides.com

Le Journal Infos Laurentides a appris qu'un party organisé par des adolescentes pratiquant le cheerleading est à l'origine du dépistage massif tenu lundi et mardi à l'école secondaire Saint-Stanislas de Saint-Jérôme.

Le rassemblement aurait eu lieu au cours des derniers jours et regroupait au moins une cinquantaine de jeunes. Une source affirme même qu'un certain nombre d'élèves de la Polyvalente St-Jérôme se trouvaient sur place.

Au moment d'écrire ces lignes, la santé publique des Laurentides n'a pas demandé un dépistage massif pour les élèves de la Polyvalente St-Jérôme.

COURRIEL AUX PARENTS

Soulignons que samedi dernier, tous les parents des élèves de l'école secondaire Saint-Stanislas ont reçu un courriel de la direction de la Santé publique des Laurentides.

La communication disait:

«Une écloison de COVID-19 est en cours

à l'école Saint-Stanislas depuis quelques jours. À la suite de l'évaluation faite par la Direction de santé publique, il a été convenu de procéder à un dépistage de l'ensemble des élèves et des employés de l'école. (...) Même si votre enfant a eu un dépistage récemment, nous recommandons de lui faire passer un nouveau test compte tenu de la possibilité d'une exposition récente».

Au cours des deux derniers jours, les élèves des secondaires 1 à 5 et tout le personnel de l'école ont subi un test de la COVID à l'intérieur des murs de l'école.

DÉPLORABLE

Le président du Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord, Christian Aubin était déçu d'apprendre cette situation.

«Je trouve ça déplorable car le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord a déployé beaucoup d'efforts depuis le début de l'année scolaire pour permettre aux élèves de vivre une rentrée normale. Cette situation va créer une situation de stress qui n'était pas nécessaire».

Au moment d'écrire ces lignes, il n'était pas question de fermer l'école secondaire Saint-Stanislas.



Photo: Claude Cormier

Les élèves des secondaires 1 à 5 et tout le personnel de l'école ont subi un test de la COVID à l'intérieur des murs de l'école.

NEUF CAS DÉCLARÉS

(MY. L.) —À la direction du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) on n'avait pas beaucoup de commentaires à formuler sur le dossier, comme le dira Nadyne Brochu, conseillère en communication.

Tout au plus, on nous a confirmé qu'il y avait effectivement deux journées de dépistage (lundi et mardi).

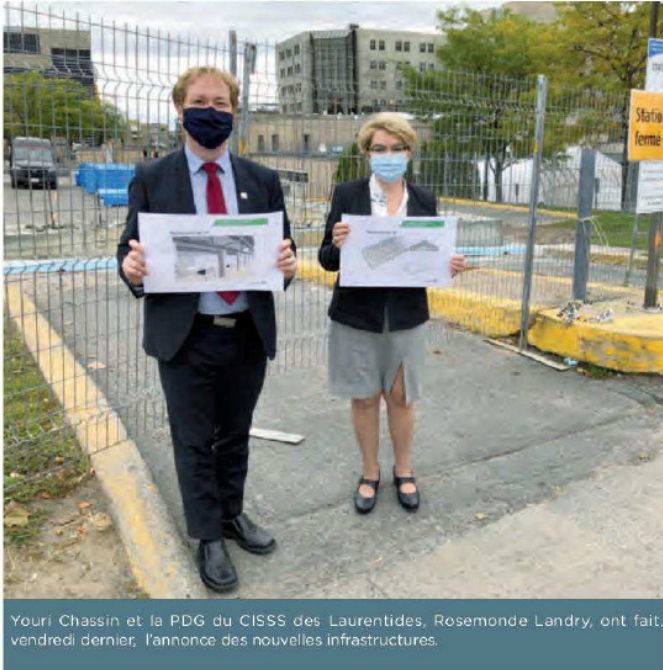
On parlerait également de neuf cas positifs (en début d'après-midi lundi) annoncés par la Direction de la santé publique des Laurentides.

D'ailleurs la décision de tenir deux jours de dépistage émane de l'organisme.

«On se met à la disposition de la santé publique» de préciser Nadyne Brochu, pour expliquer la part du CSSRDN dans le dossier.

PAS DANS LES LOCAUX

Précision importante s'il en est une, Mme Brochu souligne que l'événement en question ne se serait pas tenu dans un bâtiment du CSSRDN.



Youri Chassin et la PDG du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry, ont fait, vendredi dernier, l'annonce des nouvelles infrastructures.

▲ AJOUT DE 57 LITS À L'HÔPITAL RÉGIONAL, MAIS...

L'AGRANDISSEMENT, C'EST POUR QUAND?

MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@infoslaurentides.com

« *J*e n'accepte pas que notre capitale régionale se retrouve avec une vingtaine de modulaires pour nos écoles primaires et secondaires, des bâtiments temporaires pour l'université (UQO), des tentes de luxe pour notre hôpital et un sous-investissement chronique de la part du MTQ (ministère des Transports du Québec)» lance Stéphane Maher, dans un échange de textos avec le Journal Infos Laurentides au cours du week-end.

Concrètement, le maire de Saint-Jérôme réagissait, en partie, à la nouvelle annoncée vendredi matin par le député Youri Chassin, au nom de son collègue ministre de la Santé et des services sociaux, Christian Dubé, à l'effet que l'hôpital régional de Saint-Jérôme se voit octroyer, au coût de 19 M\$, un complexe (à assemblage rapide; donc fonctionnel à compter de décembre, estime-t-on) de 57 lits supplémentaires.

Complexe qui, viendra, considère-t-on, pallier pour «le manque d'espaces disponibles dans cet hôpital, notamment en prévision de mieux répondre aux besoins qui découleront de la deuxième vague de la COVID-19 au cours des prochains mois, en permettant de libérer des espaces au sein même de l'Hôpital».

«Ce projet de construction temporaire témoigne des efforts qui sont faits pour adapter notre réseau à la réalité concrète de chaque communauté, dans un souci d'optimisation et d'efficacité. Il reflète aussi notre désir d'améliorer très rapidement l'accès aux services du réseau, dans un contexte inédit où les besoins ne peuvent que s'accroître» a réagi, par voie de communiqué de presse, Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux.

Alors que pour Youri Chassin «il s'agit d'une initiative essentielle pour s'adapter aux besoins actuels et à venir du secteur sud des Laurentides. Un des principaux enjeux de notre région est la hausse de la demande de services de santé, et je me réjouis qu'une construction temporaire vienne nous aider à relever ce défi de manière concrète et efficace, en ce temps de crise sanitaire et après».

PROJET DE LOI 66

L'annonce des installations temporaires survient deux jours après le dépôt, par la prési-

dente du Conseil du Trésor, Sonia Lebel, du projet de loi 66 (Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure) qui vient remplacer le projet de loi 61 que le Gouvernement Legault n'a pu faire accepter par l'opposition avant le congé estival.

La mauvaise surprise, c'est que le projet de modernisation et d'agrandissement de l'hôpital régional de Saint-Jérôme n'y figure pas, alors que celui de l'hôpital de Saint-Eustache y est.

Appelé par le Journal à commenter cet état de fait, Youri Chassin a justifié la chose par le fait que le projet de Saint-Jérôme n'était pas suffisamment avancé pour être inclus dans le projet de loi 66.

Aussi, l'ajout d'installations temporaires ne serait pas de nature à retarder la modernisation et l'agrandissement de l'hôpital régional, a tenu à assurer le député Chassin qui dit «partager l'impatience des gens» de voir décoller le projet.

UNE EXCUSE QUI PASSE MAL

Les réponses ne satisfont pas le maire Maher.

«Concernant l'annonce sur l'hôpital je ne réjouis. Cependant, et malgré cette bonne nouvelle, les enjeux d'accès et d'offre de services demeurent entiers (...) Nous devons comprendre que les investissements à venir de plusieurs centaines de millions pour l'agrandissement de l'hôpital ne concernent pas seulement l'ajout de nouveaux lits et la mise à jour des équipements mais, encore plus important, la consolidation d'offre de services; à titre d'exemple la radio-oncologie, la dialyse et j'en passe» de noter le maire.

Bien plus, «j'accepte difficilement l'excuse que le PFT (plan fonctionnel technique) n'est évidemment pas encore complété pour un projet si imposant, explique que le projet ne se retrouve pas dans le projet de loi 66. Il y a pourtant plusieurs projets qui se retrouvent sur la liste et qui j'en suis convaincu n'ont toujours pas de PFT de complété. Comme par exemple, les maisons des aînés dans plusieurs villes des Laurentides, sûrement l'agrandissement de l'urgence de Saint-Eustache et j'en passe (...) Ces projets sont évidemment très importants et doivent aller de l'avant. Je vais cependant demander des précisions aux différents ministères et certainement une mise à jour des échéanciers sur ce projet».

Et encore: «Pendant ce temps, pour installer les nouvelles infrastructures à l'hôpital, le CISSS (des Laurentides) doit retrancher 200

cases de stationnement pour ses employés qui avaient déjà un problème chronique d'accessibilité».

INFIRMIÈRES

En outre, l'annonce gouvernementale de vendredi matin dernier a suscité des interrogations de la part des membres du FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides (FIQ-SPSL) qui étaient réunis virtuellement en conseil national extraordinaire jeudi dernier. Conseil au cours duquel, nous dit-on, l'offre du gouvernement a été rejeté à l'unanimité.

«Le gouvernement ne répond pas aux problèmes vécus par les professionnelles en soins. Alors qu'on annonce en parallèle l'ajout de lits dans la région, on ne met pas en place les mesures pour attirer des professionnelles en soins» souligne-t-on du côté du FIQ-SPSL.

«Qui s'occupera des nouveaux lits annoncés? Les professionnelles en soins des Laurentides sont épuisées, et la pandémie n'a fait qu'augmenter la détresse vécue, il y a une limite à tout. C'est un manque de respect et de considération pour les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes qui se donnent cœur et âme afin d'offrir des soins de qualité à la population. Si le gouvernement veut régler la négociation nationale, il se doit de réviser rapidement sa position» d'exprimer Julie Daigneault, présidente du FIQ-SPSL.

«DU GROS PATCHAGE»...

Du côté des médecins, on accueille également

la nouvelle avec joie, à condition que ça ne mette pas en péril le projet de modernisation et d'agrandissement.

C'est ce qu'on perçoit dans les propos du Dr Daniel Picard, chef du service de médecine nucléaire au CISSS des Laurentides, en entrevue avec le *Journal Infos Laurentides*, vendredi dernier en après-midi.

«C'est une bonne nouvelle. C'est quand même 57 lits pour recevoir des patients. (Mais ça) demeure une solution temporaire en attendant d'avoir de nouvelles installations permanentes. C'est beau faire des installations (temporaires), mais à condition que ça n'empêche pas de faire avancer le dossier de l'agrandissement. Sinon, ça demeure du gros patchage. Je sais qu'actuellement, ils sont encore dans les plans. Vont-ils vouloir accélérer le processus? Pour cela, il va falloir qu'ils mettent les ressources nécessaires» de commenter le Dr Picard.

Il faut dire que le Dr Picard s'y connaît question délais pour voir l'achèvement d'un projet, du fait que, dira-t-il avec un brin d'humour, *«je viens du CHUM»*...

ENVIRON 6 M\$

Dans un autre d'idée, les dernières journées de la semaine dernière ont apporté leur lot de bonnes nouvelles pour Saint-Jérôme.

Outre l'annonce pour l'hôpital, on a appris que le gouvernement débloquait 2,3 milliards \$ en 2020-2021 pour soutenir les municipalités du Québec dans les relances économiques des villes et mieux les appuyer en cette période de



«C'est une bonne nouvelle. C'est quand même 57 lits pour recevoir des patients» a commenté le Dr Daniel Picard

deuxième vague de la pandémie.

Le premier magistrat jérômien en est, on s'en doute bien, fort heureux.

«Je me réjouis évidemment du nouveau financement à venir pour supporter les municipalités. Même si nous n'avons pas encore les données précises nous pouvons anticiper des revenus de 6 millions de dollars pour Saint-Jérôme, sur deux ans. Dans tous les cas cela sera largement suffisant pour assurer un gel de taxes pour l'année 2021» d'indiquer Stéphane Maher.

▼ BILAN DE LA DPJ LAURENTIDES **HAUSSE DU NOMBRE DE SIGNALEMENTS**

CHRISTIAN ASSELIN

redaction@infoslaurentides.com

La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) a publié son 17^e bilan annuel, la semaine dernière, sous le thème «Plus forts ensemble!». Celui-ci fait notamment état d'une hausse de 6% des signalements dans les Laurentides, comparativement à une hausse de 12 % pour l'ensemble de la province.

«Il y a quand même une hausse et nous souhaiterions qu'il n'y en ait pas, mais elle est beaucoup moins élevée que celle du Québec, près de la moitié en fait. C'est donc une bonne nouvelle», a indiqué la directrice de la protection de la jeunesse des Laurentides, Myriam Briand, avant d'ajouter que l'année 2019-2020 aura évidemment amené son lot de défis. Confrontée, en fin d'année, à l'amorce de la pandémie de COVID-19, la DPJ a dû adapter son offre de services et ses pratiques aux besoins des enfants et de leur famille.

«Actuellement, explique Mme Briand, nous ressentons vraiment une migration des signalements vers le Nord, à Sainte-Agathe plus particulièrement. La région des Laurentides est grande et les services ne sont pas tous déployés à la même hauteur.»

FINI LA LISTE D'ATTENTE

La DPJ aura enfin rattrapé le temps perdu en 2019-2020, au niveau de sa liste d'attente, du moins. À la même période, il y a près de deux ans, elle ne fournissait plus aux demandes avec comme conséquences que des centaines d'enfants se retrouvaient sur une liste d'attente. Grâce à des investissements massifs de Québec, cet épisode est maintenant chose du passé.

«La pandémie nous a permis de nous mettre à zéro. J'ai le personnel pour faire face, grosso modo, aux signalements que j'ai à traiter. Il est certain que pour offrir des services de grande qualité et un filet de sécurité supplémentaire, les charges de travail des intervenantes sont assez élevées», d'indiquer la directrice la DPJ des Laurentides qui a pu prendre en charge 3594 enfants en 2020 (par rapport à 3311 en 2019). Des chiffres qui s'expliquent.

«Il y a évidemment la démographie, soutient Mme Briand. Nous sommes une



Myriam Briand, directrice de la protection de la jeunesse des Laurentides.

région qui grandit et avons donc de plus en plus d'enfants sur notre territoire. Il y a aussi les milieux défavorisés dans certains secteurs des Laurentides qui font en sorte que nous sommes dans les régions les plus touchées.»

D'ailleurs, à ce sujet, la DPJ est toujours à la recherche de familles d'accueil.

STATISTIQUES ÉLOQUENTES

En 2019-2020, 11 199 signalements ont été traités dans les Laurentides (118 316 au Québec), une hausse de 6,21 % par rapport à l'an dernier. 34,9 % de ces signalements ont été retenus.

Durant les premiers mois de la pandémie, la DPJ a toutefois enregistré une baisse de 17,3 % des signalements. Ce n'était que partie remise.

«La hausse fut toutefois fulgurante une fois la période estivale arrivée. C'est exponentiel d'année en année et ça ne cesse d'augmenter», affirme Myriam Briand, précisant que la DPJ n'est pas la porte d'entrée de tous les services pour venir en aide aux enfants et aux parents. De nombreux partenaires travaillent en amont et devraient donc être contactés avant d'en arriver à un signalement.

Outre les chiffres mentionnés plus haut, soulignons que 55,2 % des enfants dont la situation a été prise en charge par les DPJ en 2019-2020 sont demeurés dans leur milieu familial ou chez des tiers significatifs.

775 adolescents ont par ailleurs reçu des services dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), ce qui représente une diminution de 6,9 % par rapport à l'an dernier.

Recrudescence de cas de la COVID-19

Unité de dépistage mobile à Sainte-Anne-des-Lacs

JACINTE LALIBERTÉ

La semaine dernière, le Québec a franchi le seuil de 20 cas par million d'habitants, seuil de tolérance, pour ainsi dire, que s'était fixé le gouvernement. La longue fin de semaine de la fête du Travail faisait craindre une potentielle recrudescence de cas. Un relâchement plus important que celui déjà constaté était à prévoir.

Pour l'instant, les hautes instances de la santé publique canadiennes et québécoises ne parlent pas d'une deuxième vague, mais plutôt d'une recrudescence. Cependant, elle lance un signal de prudence.

Quant au Québec, celui-ci est en mode intervention. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a présenté quatre paliers d'alerte :

1. Vert : vigilance
2. Jaune : pré-alerte
3. Orange : alerte modérée
4. Rouge : alerte maximale

Pour l'instant, la région des Laurentides se situe au niveau du premier palier c'est-à-dire au niveau vert. Celui-ci indique que les mesures de protection individuelles (lavage des mains, port du couvre-visage couvrant le nez et la bouche ainsi que la distanciation sociale) doivent être maintenues et que la vigilance est de mise partout.

En date du 3 septembre, les municipalités de Piedmont et de Sainte-

Anne-des-Lacs de la MRC des Pays-d'en-Haut ainsi que de Prévost de la MRC de la Rivière-du-Nord ont moins de cinq cas actifs chacune.

Le dépistage avec ou sans symptômes, une mesure importante

Nonobstant les résultats peu élevés du nombre actif de cas, suivre le conseil du ministre Christian Dubé et du D^r Horacio Arruda, directeur de la Santé publique du Québec, qui ne cessent de répéter l'importance de passer le test de dépistage, permettra d'agir plus rapidement pour éviter la propagation de la maladie.

Mais au-delà, cette prévoyance devient rassurante pour soi et pour ceux que l'on côtoie.

Dans les Laurentides, les quatre cliniques désignées d'évaluation et de dépistage situées à Boisbriand, Sainte-Agathe-des-Monts, Mont-Laurier et Saint-Jérôme sont accessibles avec ou sans rendez-vous. Il est toutefois préférable de prendre rendez-vous pour éviter les files d'attente.

La clinique de Saint-Jérôme qui avait été temporairement fermée après la confirmation de quatre cas positifs chez le personnel, a ouvert à nouveau ses portes le 2 septembre.

L'Unité de dépistage mobile à Sainte-Anne-des-Lacs, un exemple à suivre

Le 25 mai dernier, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS LAU) a annoncé le déploiement d'une unité mobile de dépistage de la COVID-19, sans rendez-vous, pour la région des Laurentides, et ce, dans le but de répondre adéquatement aux besoins de sa population.

Le dimanche 23 août, cette unité mobile de dépistage s'est installée dans le stationnement du Centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs pour accueillir les Annelacois qui désiraient passer le test de la COVID-19. Ce test pouvait être fait à l'auto ou en personne et prenait une dizaine de minutes.

Selon l'infirmière en chef présente, plus d'une centaine de personnes se sont prévaluées de ce droit. «Ce fut une très bonne journée, on est très satisfait. Une grande partie des per-



Les membres de cette unité mobile de dépistage ont accueilli, de façon conviviale, les Annelacois qui se sont présentés en grand nombre.

sonnes qui se sont présentées l'ont fait à titre préventif.»

Cette unité roule sept jours sur sept. Trois infirmières, un infirmier et une personne pour assurer la sécurité ont reçu les citoyens de 9 h à 16 h 30. Cette clinique mobile a la capacité d'effectuer environ 100 tests par jour.

«Nous fonctionnons selon la demande. Tout change tout le temps, puisque nous ne sommes certains de rien», a tenu à expliquer cette infirmière.

Aller passer ce test peut être stressant, mais l'accueil convivial et rassurant des infirmières a transformé ce moment un tant soit peu désagréable en une intervention rapide et tolérable. Comme les autorités demeurent inquiètes, le dépistage est recommandé pour les personnes de tous âges, avec ou sans symptômes.

Pour toute information supplémentaire, consultez le site Internet du CISSS des Laurentides.

Alerte rouge de 28 jours pour Saint-Jérôme, Sainte-Sophie, Saint-Colomban, Prévost, Saint-Hippolyte, Mirabel et les Basses-Laurentides à partir du 1er octobre

<https://www.topolocal.ca/2020/09/28/alerte-rouge-de-28-jours-pour-saint-jerome-sainte-sophie-saint-colomban-prevost-saint-hippolyte-mirabel-et-les-basses-laurentides/>

Prévost, Sainte-Sophie, Saint-Jérôme, Saint-Hippolyte, Saint-Colomban, Mirabel et les Basses-Laurentides toutes au niveau d'alerte orange

<https://www.topolocal.ca/2020/09/25/prevost-sainte-sophie-saint-jerome-saint-hippolyte-et-saint-colomban-mirabel-et-les-basses-laurentides-toutes-au-niveau-dalerte-orange/>

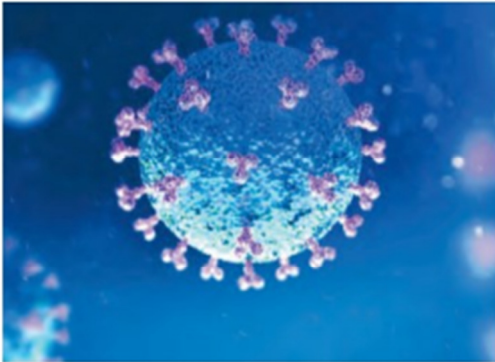
Comment s'y retrouver dans les acronymes du milieu de la santé et de l'hébergement

<https://www.topolocal.ca/2020/09/27/comment-sy-retrouver-dans-les-acronymes-du-milieu-de-la-sante-et-de-lhebergement/>

Avez-vous besoin des services du comité des usagers de Saint-Jérôme?

<https://www.topolocal.ca/2020/09/24/avez-vous-besoin-des-services-du-comite-des-usagers-de-saint-jerome/>

Covid-19: Argenteuil reste en vert



21 SEPTEMBRE 2020

En raison de l'augmentation du nombre de cas de COVID-19, le CISSS des Laurentides annonce que les MRC de La Rivière-du-Nord, de Thérèse-De Blainville, de Deux-Montagnes et la Ville de Mirabel passent au palier d'alerte jaune. Pour leur part, les MRC d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut, des Laurentides et d'Antoine-Labelle demeurent dans le palier vert.



NEWS BITS FOR SEPTEMBER

Reopening of the designated COVID-19 screening and assessment clinic in Saint-Jérôme

The Integrated Health and Social Services Center (CISSS) des Laurentides wishes to inform the population that the designated evaluation and screening clinic of Saint-Jérôme re-opened to the population, on September 2 at 8 am.

The clinic was temporarily closed after the confirmation of four positive cases of COVID-19 among staff. After investigation, the clinic's employees were the only people who had been considered at risk and invited to come for a screening test.

Since the disinfection of the premises has been completed and the risk of COVID-19 infection is once again reduced to its lowest level, the screening services offered at this clinic have been able to restart safely. As a precautionary measure, the CISSS continues to monitor the situation rigorously.

To obtain a screening at this clinic, it is recommended to make an appointment by calling 1 888 222-5075 in order to reduce the waiting time.

The CISSS des Laurentides would like to thank the teams mobilized for this reopening as well as the staff of its other screening centers that welcomed clients during the closure period.

The addresses and opening hours of screening clinics are available on the CISSS des Laurentides website at; santelaurentides.gouv.qc.ca.





Laurentian Personality

Danielle Hay and the Committee of Ladies Volunteers, Lachute Residence

Lori Leonard – Main Street

Danielle Hay has been President of the Committee of Ladies Volunteers of Lachute Residence for 5 years, and has one more year remaining in her mandate. The Committee has been a registered charitable organization since 2017 and exists to commit to the well-being of the residents and to enrich their social life. This group of volunteers has existed for 51 years (since 1969). Mrs. Margaret Smith, the longest active member, has been involved for 50 years. Wow, what commitment! Presently, there are 34 active members and 5 honorary members. Danielle says that, "50 members would be ideal. Membership is open to those who wish to volunteer their time and effort to the efficient functioning of the organization."

Danielle thoroughly enjoys her work with the Board and finds it extremely rewarding to spend time with such a supportive group of wonderful ladies. However, her favourite part is sharing special moments with the residents.

The most popular, best-loved events by the residents are bingo, social teas and games, as well as special holiday and family celebrations, which are always cherished by the residents and their families.

Tasks that volunteers complete are to: organize activities, bingos and games, organize and work at teas and special gatherings for residents and their families, provide Christmas gifts, send birthday cards to residents, and flowers for special birthdays, visit with residents and read or play games with them. Volunteers also assist with exercise, fundraising for pet therapy, entertainment, decorations and administration of the organization. Volunteers must wear a special vest to identify that they are volunteers.

Danielle affirms, "As a volunteer, I have had the good fortune to meet new people that otherwise I would not have met. I have also learned new things and made new friends. Volunteering is a great way to become part of your community. If you are looking to make a difference and would like to join a great team of volunteers, let us know."

Annual membership fee is \$5, payable each year on September 1. To become a member, please contact Danielle Hay at 450 562-2374 or daniellelh@bellnet.ca.

The group is inactive currently due to the pandemic, but the staff is doing an excellent job of being creative and innovative to keep residents active and entertained.

A special thank you to Danielle and the amazing group of ladies who enhance the lives of our seniors. Excellent work!



Photo: left to right: Edna Hall, Danielle Hay and Carolyn McGuire.

▼ «IL FAUT INVESTIR DAVANTAGE!», SOUTIEN L'APTS

PÉNURIE DE PERSONNEL DANS LES SERVICES JEUNESSE

(CA) - L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), qui représente quelque 3800 membres dans les Laurentides, n'a pas tardé à commenter le bilan annuel de la DPJ Laurentides (voir autre texte). Celui-ci, affirme sa représentante nationale, Marie-Ève Meilleur, confirme la pénurie de personnel dans les services jeunesse.

«Le thème de l'édition 2020, "Plus forts, ensemble!", nous interpelle tout particu-

lièrement. Il faut donner immédiatement les coudées franches aux intervenantes pour agir de concert avec la communauté et mieux accomplir leur mandat de protection de la jeunesse, comme le prône le bilan dévoilé aujourd'hui», fait valoir Marie-Ève Meilleur avant d'ajouter que le bilan présenté par la DPJ démontre «encore une fois» l'urgence pour le gouvernement de s'attaquer sérieusement à la surcharge de travail des intervenantes.

INVESTIR DAVANTAGE

Directrice responsable des centres jeunesse à l'exécutif APTS des Laurentides, Catherine Bonneville indique que le bilan présenté pour les Laurentides révèle que près de 285 enfants de plus que l'an dernier ont été pris en charge par la DPJ et que les signalements ont augmenté de plus de 6% pour la même période.

Pour l'APTS, plusieurs drames pourraient être évités en accordant davantage de ressources en prévention.

«Pour ce faire, soutient Mme Bonneville, un réinvestissement massif en première ligne s'avère nécessaire afin de mieux soutenir les familles du Québec. Il faut également maintenir un filet social fort en permettant à la protection de la jeunesse, au réseau scolaire, aux services de garde éducatifs à l'enfance et aux organismes communautaires de travailler en partenariat.»

Alors que la deuxième vague de la COVID-19 s'amorce au Québec, l'APTS s'inquiète de la situation des enfants vulnérables et appelle la population à redoubler de vigilance. Avec une augmentation annuelle de 12 % des signalements, on constate que la tendance est à la hausse depuis cinq ans au niveau national, bien que la première vague de la pandémie ait engendré, pour l'ensem-

ble du Québec, une baisse de 20,5 % des signalements pour les mois d'avril, mai et juin. Avec le retour des mesures de distanciation et la scolarisation à la maison, l'APTS insiste pour que tout soit mis en œuvre afin d'éviter que des enfants passent entre les mailles du filet.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour renforcer les services offerts aux enfants et aux familles du Québec, il est primordial, soutient l'APTS, de revoir en profondeur les conditions de travail, d'exercice et de pratique du personnel des services jeunesse. Alors que des investissements de 6,3M\$ ont été annoncés par le ministre Carmant pour créer davantage de postes d'intervenantes dans les Laurentides, on peine à recruter des candidates pour prêter main-forte aux professionnelles en place, croulant sous la tâche.

«L'attraction et la rétention de la main-d'œuvre sont la clé pour améliorer les services, évoque Marie-Ève Meilleur. Il faut permettre aux intervenantes de prendre part à des espaces de concertation et mieux intégrer les nouvelles personnes salariées, notamment en libérant leurs collègues plus expérimentées d'une partie de leur charge de travail pour qu'elles et ils puissent leur accorder du soutien.»

▼ BILAN DE LA DPJ LAURENTIDES

HAUSSE DU NOMBRE DE SIGNALEMENTS

Christian Asselin
caselin@groupejci.ca

La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) a publié son 17^e bilan annuel, la semaine dernière, sous le thème «Plus forts ensemble!». Celui-ci fait notamment état d'une hausse de 6% des signalements dans les Laurentides, comparativement à une hausse de 12 % pour l'ensemble de la province.

«Il y a quand même une hausse et nous souhaiterions qu'il n'y en ait pas, mais elle est beaucoup moins élevée que celle du Québec, près de la moitié en fait. C'est donc une bonne nouvelle», a indiqué la directrice de la protection de la jeunesse des Laurentides, Myriam Briand, avant d'ajouter que l'année 2019-2020 aura évidemment amené son lot de défis. Confrontée, en fin d'année, à l'amorce de la pandémie de COVID-19, la DPJ a dû adapter son offre de services et ses pratiques aux besoins des enfants et de leurs familles.

«Actuellement, explique Mme Briand, nous ressentons vraiment une migration des signalements vers le nord, à Sainte-Agathe plus particulièrement. La région des Laurentides est grande et les services ne sont pas tous déployés à la même hauteur.»

FINI LA LISTE D'ATTENTE

La DPJ aura enfin rattrapé le temps perdu en 2019-2020, au niveau de sa liste d'attente, du moins. À la même période, il y a près de deux ans, elle ne fournissait

plus aux demandes avec comme conséquences que des centaines d'enfants se retrouvaient sur une liste d'attente. Grâce à des investissements massifs de Québec, cet épisode est maintenant chose du passé.

«La pandémie nous a permis de nous mettre à zéro. J'ai le personnel pour faire face, grosso modo, aux signalements que j'ai à traiter. Il est certain que pour offrir des services de grande qualité et un filet de sécurité supplémentaire, les charges de travail des intervenantes sont assez élevées», d'indiquer la directrice la DPJ des Laurentides qui a pu prendre en charge 3 594 enfants en 2020 (par rapport à 3 311 en 2019). Des chiffres qui s'expliquent.

«Il y a évidemment la démographie, soutient Mme Briand. Nous sommes une région qui grandit et avons donc de plus en plus d'enfants sur notre territoire. Il y a aussi les milieux défavorisés dans certains secteurs des Laurentides qui font en sorte que nous sommes dans les régions les plus touchées.»

D'ailleurs, à ce sujet, la DPJ est toujours à la recherche de familles d'accueil.

STATISTIQUES ÉLOQUENTES

En 2019-2020, 11 199 signalements ont été traités dans les Laurentides (118 316 au Québec), une hausse de 6,21 % par rapport à l'an dernier. 34,9 % de ces signalements ont été retenus.

Durant les premiers mois de la pandémie, la DPJ a toutefois enregistré une baisse de 17,3 % des signalements. Ce n'était que partie remise.

«La hausse fut toutefois fulgurante une fois la période estivale arrivée. C'est exponentiel d'année en année et ça ne cesse d'augmenter», affirme Myriam Briand, précisant que la DPJ n'est pas la porte d'entrée de tous les services pour venir en aide aux enfants et aux parents. De nombreux partenaires travaillent en amont et devraient donc être contactés avant d'en arriver à un signalement.

Outre les chiffres mentionnés plus haut, soulignons que 55,2 % des enfants dont la situation a été prise en charge par les DPJ en 2019-2020 sont demeurés dans leur milieu familial ou chez des tiers significatifs.

775 adolescents ont par ailleurs reçu des services dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), ce qui représente une diminution de 6,9 % par rapport à l'an dernier.



Myriam Briand, directrice de la protection de la jeunesse des Laurentides.

▀ LES INFIRMIÈRES REJETTENT L'OFFRE DE QUÉBEC «C'EST **PIRE** QUE C'ÉTAIT!», SOUTIENT LA FIQ

Christian Asselin
easselin@groupejcl.ca

Les représentants de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), syndicat qui représente quelque 4 300 infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes dans la région, ont rejeté à l'unanimité l'offre que leur a présentée Québec, vendredi. Retour au point de départ.

Présidente de la FIQ - Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides (FIQ - SPSL), Julie Daignault ne déroge pas. La solution déposée par le gouvernement qui consiste entre autres à abolir les heures supplémentaires en les convertissant à taux simple ne tient pas la route.

«Il est inconcevable que le gouvernement ne veuille pas régler les problèmes de surcharge de travail qui sont présents partout dans les Basses-Laurentides où se passe un grand mouvement de personnels», soutient Mme Daignault, répétant une fois de plus que ses membres sont au bout du rouleau et qu'il importe pour Québec d'agir promptement et de

trouver des solutions. La santé des infirmières en dépend.

«Nos gens sont à bout, épuisés, essoufflés. Ils veulent changer de place, mais évidemment, c'est difficile partout».

Qu'on œuvre à Saint-Jérôme, Saint-Eustache ou Lachute, l'herbe n'est en effet pas plus verte chez le voisin.

«Il y a un besoin de changer d'air, mais au-delà de cela, les arrêts de travail pour épuisement n'ont jamais été aussi élevés. Nos membres reviennent au travail et sont déjà prêts à repartir en arrêt de travail. Ça ne va pas de mieux en mieux, c'est pire que c'était!»

DÉTERMINÉES À MENER LA BATAILLE

Julie Daignault est d'avis qu'en choisissant de ne pas améliorer les conditions de travail des professionnelles en soins, soit en refusant la notion de ratio, en n'offrant pas d'incitatifs pour travailler à temps complet, en offrant de monnayer les congés au lieu de les octroyer, et en limitant encore plus la reconnaissance de scolarité, le gouvernement ne fait qu'exacerber la grande difficulté de rétention et d'at-

traction qui frappe partout dans les Laurentides.

«Les professionnelles en soins sont plus que jamais déterminées à mener cette bataille. Nous sommes toujours en attente de voir ce qu'il va y avoir. Le gouvernement dit vouloir régler rapidement pour ses anges gardiens, mais ne met rien sur la table», de conclure la présidente de la FIQ - SPSL.

LA POSITION DU CISSS

Invité à commenter la situation, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides dit travailler «toujours activement sur le recrutement et la rétention de son personnel, notamment en mettant en place des conditions gagnantes pour y parvenir» et qu'elle comprend aussi «que la situation actuelle demande des efforts supplémentaires, et ce, pour tout le personnel du réseau.»

En outre, le CISSS fait valoir qu'il souhaite depuis plusieurs années offrir à son personnel infirmier de meilleures conditions de travail, autant sur le plan personnel qu'au sein des équipes, un apport à la stabilité souhaitée pour celles-ci



Photo courtoisie: CISSS des Laurentides
Les infirmières sont à bout de souffle.

«Nous pouvons citer l'application actuelle de l'arrêté ministériel par le CISSS, adaptée en fonction des besoins liés à la pandémie actuelle. Un autre exemple pouvant être donné est la signature des deux ententes avec la FIQ en décembre 2019 permettant le rehaussement des postes à temps partiel pour tous les employés en soins infirmiers en fonction du nombre de journées désirées et de modifier un poste soit à la baisse jusqu'à quatre jours par deux semaines, soit à la hausse jusqu'à huit jours», d'ajouter, enfin, par courriel Mélanie Larroche, au nom du CISSS des Laurentides.

Le nouveau CHSLD de Sainte-Adèle va accueillir ses premiers résidents

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/405554/le-nouveau-chsld-de-sainte-adele-va-accueillir-ses-premiers-residents>

Négociation des professionnelles en soins: l'offre du gouvernement rejetée par la FIQ

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/405499/negociation-des-professionnelles-en-soins-loffre-du-gouvernement-rejetee-par-la-fiq>

Nouvelle adresse pour la clinique désignée de dépistage et d'évaluation COVID-19 de Boisbriand

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/405402/nouvelle-adresse-pour-la-clinique-designee-de-depistage-et-devaluation-covid-19-de-boisbriand>

Saint-Jérôme: un nouveau complexe temporaire de soins pour libérer des lits à l'hôpital

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/politique/405264/saint-gerome-un-nouveau-complexe-temporaire-de-soins-pour-liberer-des-lits-a-lhopital>

Protection de la jeunesse: hausse des signalements dans les Laurentides

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/405092/protection-de-la-jeunesse-hausse-des-signalements-dans-les-laurentides>

Paliers d'alerte de la COVID-19

La MRC Thérèse-De Blainville passe au jaune

En raison de l'augmentation du nombre de cas de COVID-19, le CISSS des Laurentides annonce que les MRC de La Rivière-du-Nord, de Thérèse-De Blainville, de Deux-Montagnes et la Ville de Mirabel passent au palier d'alerte jaune. Pour leur part, les MRC d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut, des Laurentides et d'Antoine-Labelle demeurent dans le palier vert.

Rappelons que le palier 2 – Préalerte (jaune) s'impose lorsque la transmission commence à s'accroître. Les mesures de base sont alors renforcées et davantage d'actions sont déployées pour promouvoir et encourager leur respect. Par exemple, davantage d'inspections peuvent être réalisées et un plus grand contrôle de l'achalandage peut être fait dans certains lieux de manière à faciliter la distanciation physique. Pour sa part, le palier 1 – Vigilance (vert) appelle à la vigilance constante qui est requise dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Il correspond à une transmission faible dans la communauté, et exige le respect des mesures de base mises en place dans l'ensemble des milieux (distanciation physique, étiquette respiratoire, lavage des mains, etc.). Des mesures spécifiques peuvent également s'appliquer à certaines activités ou certains milieux.

Par ailleurs, le gouvernement demande désormais à la population habitant au sein de territoires classés vert ou jaune de réduire à 50 le nombre de participants à des activités organisées dans des lieux publics (salles louées, lieux de culte, événements festifs, mariages, célébrations professionnelles ou scolaires, etc.). Le nombre de visiteurs recommandé à domicile demeure pour sa part à 10 pour les zones verte et jaune.

« Nous constatons que le virus reprend une certaine ampleur au Québec et nous surveillons attentivement la situation dans les Laurentides. Nous demandons la collaboration de la population afin de respecter rigoureusement les mesures sanitaires indiquées. Ce n'est que par ces efforts collectifs que nous arriverons à combattre le virus et à nous en protéger », mentionne le Dr Eric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides.

Les paliers d'alerte sont établis suivant les recommandations des autorités de santé publique, qui font une analyse régulière de la situation. Pour plus d'information, consultez le document détaillé *Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle à 4 paliers* du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

▶ POUR UNE PÉRIODE DE 28 JOURS LA RÉGION SE RETROUVE EN «ZONE ROUGE»

Benoît Bloudeau
benoitb@groupejd.ca

Ce que tous redoutaient avec appréhension est finalement arrivé: une bonne partie du Québec basculera, dans la nuit de mercredi à jeudi, sur le coup de minuit, en zone rouge, incluant les trois MRC des Basses-Laurentides (Mirabel, Deux-Montagnes et Thérèse-De Blainville), faisant partie intégrante de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de même que celle de la Rivière-du-Nord.

La nouvelle est tombée lundi, en fin d'après-midi. Le premier ministre du Québec, François Legault, a en effet confirmé que ces régions, qui étaient déjà en zone orange depuis vendredi dernier, tout comme celle de la Chaudière-Appalaches et une portion de la Capitale-Nationale, passeront d'ici quelques heures au palier d'alerte rouge pour une période d'au moins 28 jours.

LE NOMBRE DE CAS À LA HAUSSE

La décision est prise en fonction des plus récents chiffres qui confirment que le nombre de cas de COVID-19 ne cessent de grimper jour après jour, y compris dans la région immédiate. Ainsi, en date du 28 septembre et par rapport au 25 septembre (entre parenthèses), selon les plus récents chiffres disponibles, le nombre de cas confirmés depuis le début de la pandémie étaient de 457 (+16) pour la MRC de Mirabel, de 816 (+19) pour Deux-Montagnes, de 1 616 (+35) pour Thérèse-De Blainville, et de 1 131 (+ 26) pour Rivière-du-Nord.

Au total, 4 039 (+96) cas avaient été signalés à cette date dans ces quatre MRC, contre 664 pour un secteur à déterminer et les quatre autres MRC de la région des Laurentides (Antoine-Labelle, Laurentides, Pays-d'en-Haut Argenteuil et) qui, elles, passeront du jaune au orange.

«Aujourd'hui, j'ai un peu le cœur gros. On a regardé les chiffres de la dernière fin de semaine et le nombre de cas a augmenté de façon importante. Les chiffres sont sans appel. On peut penser que dans les prochaines semaines, cela va vouloir dire une augmentation des hospitalisations et des décès. La situation est critique et on doit prendre de nouvelles décisions maintenant [...] dans l'intérêt de tout le monde», a déclaré d'entrée de jeu M. Legault,

ajoutant un peu plus loin que l'objectif était aussi de «protéger les écoles» pour que la très grande majorité des enfants puissent continuer à suivre leurs cours; un «risque calculés» a-t-il convenu.

LES MESURES EN VIGUEUR

Parmi les mesures qui seront en vigueur durant ces 28 jours et que l'on peut consulter sur le [www.quebec.ca/zone rouge], mentionnons que seules les personnes qui habitent une même adresse pourront se rassembler, sauf pour des raisons exceptionnelles (proche aidant, gardienne d'enfants, plombier, par exemple). «On ne fait pas d'invitations, on n'accepte pas d'invitations», a insisté M. Legault sur ce point.

Aussi, les bars, brasseries, tavernes et casinos seront fermés ainsi que les salles à manger des restaurants (seulement la livraison et les commandes pour emporter seront autorisées), tout comme comme les salles de spectacle, cinémas, théâtres, bibliothèques et musées. Les autres commerces et entreprises, services professionnels et de santé en cabinet privé restent ouverts, et les soins personnels et esthétiques seront maintenus.

Les mesures associées à la zone rouge seront en vigueur du 1^{er} au 28 octobre, le temps de «casser» cette deuxième vague, espère à tout le moins le premier ministre Legault qui n'a pas exclu que le tout soit prolongé si le nombre de cas et la transmission communautaire ne se résorbent pas de façon satisfaisante. «On pense qu'il est possible en 28 jours de changer la tendance, mais il n'y a rien de garanti. Ça va dépendre des Québécois et pas juste du gouvernement. C'est l'affaire de chaque personne», a-t-il signalé.

LA SITUATION AU CHSLD DE SAINT-EUSTACHE

Enfin, le CHSLD de Saint-Eustache, où une éclosion est en cours depuis plus d'une dizaine de jours, on comptait, en date du lundi 28 septembre, 24 résidents et 8 employés testés positifs à la COVID-19, selon les plus récents chiffres fournis par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

De ce nombre, moins de cinq résidents sont hospitalisés et deux résidents sont considérés guéris. Le CISSS précise également dans son courriel recenser «quatre décès au CHSLD de Saint-Eustache depuis le début de la pandémie, soit trois liés à la présente éclosion et un décès survenu en avril dernier.»



Photo courtoisie: Josie Desmarais/Métro
Accompagné ici du docteur Horacio Arruda, le premier ministre du Québec, François Legault, souhaite «casser» cette deuxième vague au cours des 28 prochains jours.

COVID-19 | La tendance est à la hausse partout dans les Laurentides et pas juste à Montréal, affirme le Dr Goyer

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/336116/covid-19-la-tendance-est-a-la-hausse-partout-dans-les-laurentides-et-pas-juste-a-montreal-affirme-le-dr-goyer>

La Ville de Prévost veut être exemptée de la zone "rouge"

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/politique/336035/la-ville-de-prevost-veut-etre-exemptee-de-la-zone-rouge>

Le Pavillon Hamford de Lachute ne baisse pas les bras

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/335770/le-pavillon-hamford-de-lachute-ne-baisse-pas-les-bras>

COVID-19 | Écllosion au CHSLD Saint-Eustache et portrait de la situation en ce lundi

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/335758/covid-19-eclosion-au-chsld-saint-eustache-et-portrait-de-la-situation-en-ce-lundi>

Près de 60 lits supplémentaires à l'hôpital de St-Jérôme : un projet d'au moins 27 M\$

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/335452/pres-de-60-lits-supplementaires-a-lhopital-de-st-gerome-un-projet-dau-moins-27-m>

COVID-19 | Les Basses-Laurentides passent en zone orange

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/335417/covid-19-les-basses-laurentides-passent-en-zone-orange>

La fermeture prochaine du Pavillon Hamford fait craindre le pire pour le milieu communautaire

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/335229/la-fermeture-prochaine-du-pavillon-hamford-fait-craindre-le-pire-pour-le-milieu-communautaire>

La construction du complexe temporaire près de l'urgence de St-Jérôme est bien entamée

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/335076/la-construction-du-complexe-temporaire-pres-de-lurgence-de-st-gerome-est-bien-entamee>

CIME FM, site Internet (suite)

EXCLUSIF | La modernisation de l'Hôpital de St-Jérôme ne sera pas complétée avant 2030

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/335064/exclusif-la-modernisation-de-lhopital-de-st-gerome-ne-sera-pas-completee-avant-2030>

COVID-19 | 20 nouveaux cas et au moins 1000 tests par jour dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/335049/covid-19-20-nouveaux-cas-et-au-moins-1000-tests-par-jour-dans-les-laurentides>

COVID : les cas se multiplient dans les écoles laurentiennes

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/334923/covid-les-cas-se-multiplient-dans-les-ecoles-laurentiennes>

CFLO, site Internet

Le CISSS des Laurentides explique le changement de palier d'alerte COVID-19 pour les Hautes-Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_orange_2020.09.29_-_mp3

Négociation nationale des professionnelles en soins : l'offre du gouvernement est rejetée à l'unanimité par la FIQ

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_fiq_spsl_2020.09.25_-_mp3

Il y a quatre fois plus de cas de COVID-19 dans les Hautes-Laurentides que jeudi dernier

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_covid_2020.09.24_-_mp3

Hausse des signalements à la DPJ dans les Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/dpj_-_dpj_-_5.mp3

Téléargenteuil, site Internet

Reportage : COVID-19 : La MRC d'Argenteuil passe du palier vert à l'orange

https://vimeo.com/463196643?title=1&byline=0&portrait=1&color=ED1C24&fullscreen=1&autoplay=0&aspect_ratio=16x9&aspect_override=1&width=640&video_position=below-content&volume=30&size_ratio=1.78

Reportage: Bilan de la COVID-19 dans la MRC d'Argenteuil en date du 24 septembre

https://vimeo.com/461574693?title=1&byline=0&portrait=1&color=ED1C24&fullscreen=1&autoplay=0&aspect_ratio=16x9&aspect_override=1&width=640&video_position=below-content&volume=30&size_ratio=1.78

Reportage : COVID-19 : Deux cas depuis la rentrée scolaire au Centre Performance Plus

https://vimeo.com/461498630?title=1&byline=0&portrait=1&color=ED1C24&fullscreen=1&autoplay=0&aspect_ratio=16x9&aspect_override=1&width=640&video_position=below-content&volume=30&size_ratio=1.78

Nous.TV, site Internet

Les Laurentides en zone orange : « les tendances sont à la hausse »

<https://nous.tv/fr/node/279496>

Le CISSS des Laurentides sur ses gardes

<https://nous.tv/fr/node/278716>